

Focus sur...

Célia

graine de
championne

Dossier Chaingy s'engage en faveur de l'environnement



VILLE DE
CHAINGY



Un bulletin tout aussi nouveau que la municipalité. Nouveau dans sa forme, son style, son éditeur. J'espère qu'il vous plaira.

Le thème principal choisi par l'équipe de communication est celui de notre environnement auquel nous tenons tant. Ceci semble un peu étrange dans une époque où on parle sans cesse plutôt de pandémie et de Coronavirus.

Et pourtant, la relation est étroite. Notre commune est comme toutes les autres touchée par la maladie, cependant, moins que d'autres. La raison est simple : notre façon de vivre. Un virus de ce type a besoin de promiscuité pour passer de l'un à l'autre et tous nos malades ont été touchés dans leur milieu professionnel ou des activités de groupe nécessitant des contacts très proches.

Le respect des gestes barrière, très suivi chez nous, a considérablement limité la diffusion virale. Mais à quel prix ! Plus d'un an déjà que nous ne pouvons pas nous réunir, faire la fête, manger ensemble, passer une bonne soirée. Plus d'un an que les plus âgés n'ont pas vu leurs petits-enfants, plus d'un an sans grand voyage, sans vraies vacances. Mais plus d'un an que nous tenons bon, que nous résistons, que nous nous battons.

Je suis certain que la victoire est au bout du chemin, quelques soient les variants qui apparaissent ça et là, comme pour toutes les maladies virales. Pour ce faire,

la commune a pris ses responsabilités dès le début en organisant le fonctionnement de ses services, de l'école avec les enseignants, du restaurant scolaire avec son personnel, de l'accueil de la mairie avec ses agents, du service à la population avec vos élus.

Nous sommes sur tous les fronts, même des plus difficiles comme celui de l'accès aux vaccins avec les concours des médecins, pharmaciens et infirmières. Nous apportons notre aide à ceux qui sont dans la difficulté avec nos moyens, ceux de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, ceux du département. Nous essayons de décliner localement les directives de l'État trop loin de nos réalités locales.

Donc nous vaincrons ce virus. Certes grâce à la science mais aussi grâce à notre façon de vivre à Chaingy, au plus près de la nature qui nous donne tant de force. C'est pourquoi, au sein de cette bataille contre la pandémie, les agents et les élus se sont engagés dans la préservation de nos richesses et de notre environnement quotidien.

Pour reprendre un vieux slogan, si on veut "bien vivre à Chaingy", il faut d'abord que Chaingy vive bien ; c'est notre engagement.

*Jean-Pierre
Durand*
Maire de Chaingy



Sommaire

03
Vivre ensemble

05
Cadre de vie

06
Jeunesse

08
Dossier

12
Focus sur...

13
Vie quotidienne

14
Du côté des assos

15
Territoire

16
Vie municipale



VILLE DE
CHAINGY

Responsable du bulletin municipal : Jean Pierre Durand • **Commission information :** Clarisse CARL, Benjamin BESSONE, Hervé BRACQUEMOND, Pascaline DEVIGE, Michel FAUGUIN, Christine FRAMBOISIER, Chantal PUÉ. • **Rédaction, documentation et diffusion :** Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites • **Dépôt légal :** mars 2021 • **Conception et réalisation :** Force Motrice • **Crédits photos :** Mairie de Chaingy, Adobe Stock.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur du papier PEFC.



Du changement au cabinet d'infirmières

Après 30 ans de soins attentionnés aux Chaingiens, Florence Rangeard a rangé sa trousse pour se consacrer à sa famille et organiser sa retraite bien méritée !

Laurie Hatton et Élodie Mely qui sillonnent déjà notre village prennent le relais. Elles soignent à domicile de 6h à 20h.

Françoise Doucet, qui a secondé Florence pendant 18 ans, assure la permanence au cabinet infirmier, 2 place Louis Rivière, à 8h du lundi au vendredi.

 **CONTACTEZ NOUS...**
02 38 80 63 19



NOUVEAU

Toujours mieux vous informer !

Pas facile pour les amoureux cette année alors Chaingy vous a offert la possibilité de diffuser votre message d'amour sur notre tout nouveau panneau lumineux situé devant l'entrée de la Mairie. En effet, ce nouvel affichage installé en décembre dernier est venu remplacer notre ancien panneau vieillissant et permet de diffuser l'information plus facilement et plus joliment !

Chaingy met l'accent sur le partage et multiplie les canaux d'informations :

- la page facebook [VilleDeChaingy](#) dont la vidéo des vœux a été vue 4400 fois,



25
MESSAGES
D'AMOUR ON
ÉTÉS DIFFUSÉS

- l'application [PanneauPocket](#) que nous vous encourageons à télécharger,
- le site Internet mis à jour régulièrement qui connaîtra une refonte en 2021.

Agenda

29
AVRIL

— 8H30 —

**Opération
Commune
Propre**

Matinée citoyenne
à la mairie

8
MAI

— 11H00 —

**Cérémonie
commémorative**

En direct sur facebook
[@VilleDeChaingy](#)

21
JUIN

— 19H00 —

**Fête de
la Musique**

Bassin
des Trois Collines

27
JUIN

**Un
dimanche
ô jardin**



PARTENARIAT

Un nouveau moyen de paiement

La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Depuis le 1^{er} décembre 2020, le tabac-presse de Chaingy est agréé pour recueillir les règlements et affiche fièrement le logo.

Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, ou par carte bancaire.

NAISSANCES

Éden TIGHADOUINI RABOUIN
03/01/2021

Léo JOUETTE **06/01/2021**

Raphaël SIFFELET
14/01/2021

Firmin MERCIER **16/01/2021**

Mahé PLACZEK **26/01/2021**

Sasha HANRAS **09/02/2021**

Andrès FERNANDES OLIVEIRA
20/02/2021

Léa GUÉMONT **14/03/2021**

MARIAGES

Guillaume MARCH
& Cécilia GUYON
27/02/2021

DÉCÈS

Andrée GRISON
10/01/2021

Louise LAFON
05/02/2021

Claude PÉGUY
25/02/2021



Préservons notre environnement quotidien !

La qualité de vie à Chaingy ne pourrait exister sans certaines règles de bon voisinage, de sécurité et... de bon sens !

Nuisances sonores

Bien s'entendre avec son voisinage c'est faire un effort en respectant des usages simples comme éviter les travaux de bricolage bruyants et gênants le dimanche ou les jours fériés, prévenir son entourage lors de fêtes occasionnelles, ne pas laisser les chiens aboyer de façon intempestive.

Les activités dans les jardins aux beaux jours, se font dans la considération des voisins :

- Habituez-vous à parler doucement sans crier ;
- Évitez la musique à l'extérieur et contrôlez les décibels de nos sources sonores
- Bricolages, tonte des pelouses, taille des haies, uniquement aux horaires autorisés :
Jours ouvrables : 8H30/12H & 14H30/20H
Samedis : 9H/12H & 15H/19H
Dimanches et jours fériés : 10H/12H

Barbecue

Les barbecues sont interdits sur le domaine public de la commune.

Brûlage des déchets

Il est **interdit de faire du feu sur sa propriété y compris les déchets végétaux.**

D'autres déchetteries sont à votre disposition dans la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : www.ccterresduvaldeloire.fr/reseau-des-dechetteries

Déchetterie de Saint-Ay

Parc d'activités Les Varigoins
13, rue Jean Monnet

MARDIS & SAMEDIS

10H/12H et 14H/17H

MERCREDIS & VENDREDIS

14H/17H (horaires d'été)

Divagation d'animaux

L'été les animaux aussi ont envie de se promener... La police municipale est dans l'obligation

de les capturer sous réserve que ceux-ci se laissent approcher. Ils seront ensuite confiés à la fourrière animale située à Chilleux-aux-bois.

Entretien des haies

- **Coupons les branches** qui dépassent chez les voisins avec - bien sûr - leur autorisation ;
- **Taillons les haies** à moins de 2 m de haut si elles sont plantées à 0,50 cm de la limite de propriété (minimum légal).
- **Veillons aux plantations qui entraînent des troubles** (racines d'arbres qui détériorent le sol du voisin, feuilles qui bouchent les gouttières ou canalisations, etc.)
- **Entretien des haies qui dépassent sur la voie publique** conformément à la réglementation en vigueur.
- **Les haies implantées en bordure du domaine public** doivent être taillées à l'aplomb de la limite de propriété. Cet entretien est à la charge du riverain dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.





EN COURS

- CIMETIÈRE -

Une haie malade a été arrachée

Une nouvelle décoration est en cours de réalisation pour matérialiser l'entrée principale.



À VENIR

- JEUX -

Neutralisation de certains jeux

Suite à un audit de sécurité, il seront supprimés ou remis en état. Vu le budget conséquent de l'opération, une réflexion est engagée afin d'adapter au mieux de nouvelles installations pour les jeunes Cambiens.



TERMINÉ

- VOIRIE -

Rues de la Haire/Picornière

Renforcement du réseau d'eau potable, réfection de voirie et trottoirs, création d'un cheminement doux cyclistes et piétons.

POINT TRAVAUX

- VOIRIE - **TERMINÉ**

Rue des Cigales 3^e et dernière tranche

Renforcement du réseau d'eau potable, réfection de voirie et trottoirs, création d'un cheminement doux cyclistes et piétons.

- BÂTIMENT - **TERMINÉ**

Passage de la Chatonnière

Mise à neuf d'un local à destination des activités municipales et associatives

CADASTRE

Remaniement cadastral



Si vous croisez des individus courbés sur des trépieds ou tenant une perche, ce sont des géomètres du cadastre.

Ils sont porteurs d'une carte professionnelle qu'ils doivent présenter sur demande.

Ces géomètres sont appelés à rentrer dans les propriétés pour effectuer des mesurages et vous interroger sur les limites de votre propriété pour réaliser des travaux de remaniement cadastral.

Réservez-leur un bon accueil!

Le remaniement consiste à refaire le plan cadastral en un plan plus précis et mieux adapté.

C'est un service initié et entièrement pris en charge par l'État.

À la fin des travaux, vous serez informés de la nouvelle situation de votre parcelle par un document : le relevé parcellaire n° 6210. Lisez-le avec attention.

Les nouveaux plans de votre commune seront exposés en Mairie pendant un mois.

Les géomètres y tiendront des permanences pour recueillir vos observations et vous répondre.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également les contacter par téléphone (02.38.24.19.35) ou par courrier électronique sdnc-bnic.ors@dgfip.finances.gouv.fr

RENTREE 2021

C'est déjà l'heure de s'inscrire pour l'école...

Maternelle

8 mars au 10 avril

Pour les enfants nés en 2018 et ceux arrivant sur la commune.

Élémentaire

8 mars au 15 mai

Pour les enfants nés en 2015 et ceux arrivant sur la commune.

Dossier à retourner complété par mail à ecm.chaingy@ac-orleans-tours.fr, accompagné des documents à ci dessous :

Livret de famille

Pages "Père", "Mère" et "Enfant"

Carnet de santé de l'enfant

Pages "Vaccinations"

Certificat de radiation

Pour les enfants arrivant d'une école d'une autre commune

Attestation de domicile

Demande à effectuer en mairie à sophie.bauvais@chaingy.fr accompagnée du livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone). L'attestation vous sera envoyée par mail.

RENSEIGNEMENTS

Dossiers à télécharger sur la page d'accueil de chaingy.fr et à renvoyer à l'école concernée par courriel.



VACANCES SCOLAIRES 2021



À vos inscriptions...

Accueil de loisirs (3/11 ans)

	Durée du séjour	Inscription sur le "Portail Familles"	Date limite d'inscription
PRINTEMPS			
26 au 30 avrîl (Semaine 1)	5 jours	à partir du 22 mars	Vendredi 9 avril
3 au 7 mai (Semaine 2)			
ÉTÉ			
7 au 9 juillet	3 jours	à partir du 12 avril	Vendredi 4 juin
12 au 13 juillet	2 jours		
15 au 16 juillet			
19 au 23 juillet	5 jours		
26 au 30 juillet			
2 au 13 août	2 semaines	FERMÉ	
16 au 20 août	5 jours	à partir du 12 avril	Vendredi 4 juin
23 au 27 août			
30 août au 1 ^{er} septembre	3 jours		
MINI-CAMP (8-11 ANS)			
19 au 23 juillet	Semaine	Espace Jeunesse	Samedi 29 mai 14H/18H

RAPPEL : Les inscriptions se font à la semaine ou à la période de 2 ou 3 jours certaines semaines des vacances d'été dans la limite des places disponibles. Elles sont à effectuer sur le "Portail Familles" avant les dates limites d'inscriptions mentionnées ci-dessus.

Exceptionnellement, pour les familles n'ayant pas la possibilité d'accéder à leur "Espace Famille", une demande pourra être faite en Mairie, auprès du service Enfance-Jeunesse au 02 38 46 67 16

Les inscriptions hors délais pourront être prises en compte **en fonction des places disponibles** mais **majorées de 10 €/enfant pour la semaine.**

Club Ados (11/14 ans) & Point Accueil Jeunes (14/17 ans)

	Durée du séjour	Lieu de l'inscription	Date limite d'inscription
PRINTEMPS - Du 26 au 30 avril (1 semaine)			
CLUB ADOS	Semaine Journée 1/2 journée	Mairie	Vendredi 9 avril
POINT ACCUEIL JEUNES	Accueil libre 15H/19H	Espace Jeunesse	-
ÉTÉ - Du 6 au 30 juillet (4 semaines)			
CLUB ADOS	1 journée 1/2 journée	Espace Jeunesse	Samedi 29 mai 14H/18H
POINT ACCUEIL JEUNES	Accueil libre 15H/19H		
MINI-CAMP 11/17 ANS - 19 au 23 juillet			
CLUB ADOS & POINT ACCUEIL JEUNES	Semaine	Espace Jeunesse	Samedi 29 mai 14H/18H



RENSEIGNEMENTS & TARIFS :

Règlements intérieurs téléchargeables sur chaingy.fr - Rubrique "Enfance-Jeunesse" puis "Club Ados" et "Point Accueil Jeunes".

Les animaux s'invitent à la SMA

Une nouvelle activité pour les P'tits Loups : la médiation par l'animal ! Toutes les deux semaines environ, Méline (AHMI) et ses petits compagnons nous rendront visite.



Cette pratique reconnue par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) a fait ses preuves en France depuis longtemps auprès de différents publics, et présente de nombreux avantages pour les jeunes enfants : favoriser le bien-être, l'estime de soi, l'apprentissage du respect, le plaisir des yeux et des sens ; développer la confiance en soi, la motricité, la dextérité, l'expression orale et le vocabulaire ; nommer ses émotions, surmonter ses peurs, apaiser le stress et l'anxiété (il est scientifiquement prouvé que le fait de caresser un animal favorise la production d'ocytocine, l'hormone du bonheur !), communiquer au sein du groupe... Bref, vivre un moment ludique et récréatif tout en s'ouvrant au monde qui les entoure...

Les séances se déroulent en petit groupe de 5 à 6 enfants pendant environ 45 minutes, Méline étant accompagnée de deux lapins, une poule, deux cochons d'Inde et d'un chien de petite taille. Concrètement, lors d'une séance de médiation animale, on prépare les aliments, on nourrit l'animal, on le touche, on le caresse, on le brosse, on le porte, etc.

Solliciter les 5 sens...

• La vue

Découverte des différents types d'animaux, de leur couleur...

• L'odorat

Découverte des odeurs des aliments donnés aux animaux : herbes aromatiques, légumes, fruits...

• Le toucher

Découverte des différentes textures : celles des animaux (poils longs ou ras, plumes), de la nourriture : graines, légumes, fruits, herbes aromatiques...

• Le goût

Les enfants ne se privent pas de goûter les légumes/fruits tout en les préparant : la dernière banane n'a pas eu le temps de voir les animaux, elle a été "engloutie" pendant la préparation des petits bols !

• L'ouïe

Découverte des différents sons émis par les animaux.

Les enfants les plus "inquiets" s'habituent au fil des séances, tout le monde prend de plus en plus d'assurance, c'est un vrai bonheur de les voir si réjouis !

LES BOÎTES DE NOËL

Message de l'école maternelle solidaire

« Nous avons participé cette année au projet "Boîtes de Noël" en association avec les Restos du cœur. Nous avons récolté énormément de boîtes et avons contribué à rendre le sourire aux gens de la rue durant les fêtes de fin d'année. Nous avons également, l'an dernier, récolté des livres dans notre "boîte à livres" de l'école. Une bénévole les a récupérés en janvier pour les redistribuer dans les différents centres des Restos du cœur. Un grand merci à tous ! »



COMPOSITION DES BOÎTES

- + 1 truc chaud
- + 1 truc bon
- + 1 produit de beauté
- + 1 loisir
- + 1 mot doux ou 1 dessin





La commune s'engage en faveur de l'environnement

**DES ACTIONS PARTICIPATIVES,
CITOYENNES & CONVIVIALES**

À L'ATTENTION DES
JEUNES PARENTS CAMBIENS

"Une naissance, un arbre"

Chaingy souhaite instituer cette coutume pour chaque nouveau-né Cambien. Cette plantation est en effet très symbolique. C'est une manière de créer un lien entre le nouveau-né, la nature et la commune. C'est aussi une manière originale d'aménager les espaces verts et d'anticiper le renouvellement des arbres vieillissants. Si votre enfant est né entre le 1^{er} janvier et le 30 octobre 2021 il peut devenir parrain d'un arbre nouvellement planté. L'arbre portera le prénom de votre enfant. Pour que votre enfant devienne parrain d'un petit arbre, il vous suffit de compléter le formulaire disponible en mairie ou sur le site internet. Vous recevrez une invitation à participer à la cérémonie de plantation qui se déroulera dans le courant de l'automne.

GreenR

Mutualisons nos bonnes volontés !

Déclarez, nettoyez, respirez ! GreenR est une application française qui met en relation des volontaires pour prendre soin de notre environnement proche. Il vous sera en effet possible de déclarer des déchets sauvages en 3 clics tout comme organiser une sortie pour nettoyer le Spot le plus proche ou tout simplement rejoindre ponctuellement un groupe de "cleaners".



CONTINUER À PRÉSERVER LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE ST-MESMIN

Elle occupe 9 kilomètres du cours de la Loire et 263 hectares au cœur du patrimoine mondial de l'Unesco, sur les communes de Saint-Pryvé-St-Mesmin, Mareau-aux-Prés, La-Chapelle-Saint-Mesmin, Chaingy et Saint-Ay.

De la plage de Fourneaux, on peut observer vers l'est la Pointe de Courpain où le Loiret rejoint la Loire sur sa rive sud. Depuis décembre 2006, les missions des gestionnaires de la Réserve sont de protéger, gérer et faire découvrir le milieu naturel notamment en proposant des sorties de découverte de l'espace et des espèces qu'il abrite. Son rôle est aussi de faire respecter la réglementation.

En 2021, le conservateur de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin (l'association Loiret Nature Environnement) doit, en concertation avec un Comité consultatif constitué d'élus locaux, d'usagers, d'associations, de scientifiques et d'administrations, rédiger un nouveau plan de gestion (2022-2031) de la Réserve qui sera ensuite soumis au Conseil scientifique.



Chaingy, se mobilise pour une 3^e fleur

Le label "Villes et Villages Fleuris" récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. C'est récompenser notre service Espaces Verts. Au vu de nos divers projets, nous espérons bien obtenir d'ici deux ou trois ans cette 3^e fleur...

Le comité départemental qui attribue les fleurs aux communes a fait remarquer qu'il manquait des arbres dans Chaingy. Avec l'opération "une naissance, un arbre", nous allons reboiser notre commune. Cette action permettra de favoriser la connaissance des espèces plantées et le respect de notre environnement tout en contribuant à l'embellissement de notre commune.



Travailler à la réouverture du Rollin en partenariat avec la MFR

Ceux qui se promènent en direction de la plage de Fourneaux ont dû remarquer en passant par-dessus le pont ou en longeant le chemin de Meung, un changement dans le paysage.

Aujourd'hui, le Rollin est un milieu fermé, par une nature qui a repris ses droits (ronciers, arbres), et par des déchets.

Dans le but de mettre en place un chantier pédagogique, les moniteurs de la MFR ont effectué un premier état des lieux, cartographié une annexe hydraulique fermée avec des parties asséchées ainsi que d'autres parties encore en eau, et constaté l'ampleur des travaux à réaliser. Avec l'aide du service GeMAPI de la CCTVL, la MFR a obtenu l'accord de chaque propriétaire possédant une parcelle du Rollin. Une réunion publique aura lieu au mois de mai/juin 2021 afin que les moniteurs présentent l'échéancier des travaux pour les cinq ans à venir.

Dans un premier temps, les 20 janvier et 17 février derniers, les élèves de CAP jardinier paysagiste de la MFR de Chaingy

ont commencé les travaux de dégagement de ce cours d'eau historique de la commune.

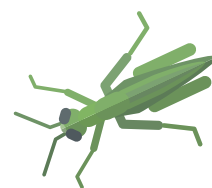
Au programme, débroussaillage, abattage et tronçonnage des arbres présents dans la rivière et nettoyage de la ripisylve (bord du cours d'eau) à partir du pont en direction de l'amont du Rollin.

À terme ce projet permettra au Rollin de s'écouler en partant de sa source à La Chapelle-Saint-Mesmin jusqu'à son embouchure à Saint-Ay. Une annexe hydraulique de la Loire longue de cinq kilomètres qui permettra entre autres de limiter les inondations en cas de fortes intempéries, mais surtout de favoriser un lieu de ponte pour les poissons de Loire et d'attirer ainsi toute une biodiversité liée à ce milieu. Le broyage des branches permettra quant à lui de réaliser des chemins de randonnée dans les bois de Fourneaux.

Un beau projet mené par des élèves désireux de favoriser la nature et la biodiversité tout en offrant un lieu de balades aux Cambiens.



Les hôtels à insectes



Les insectes auxiliaires sont très importants pour l'environnement. Ils jouent un rôle fondamental dans la pollinisation, permettent de lutter contre les parasites et favorisent la biodiversité. Malheureusement, ils disparaissent à une vitesse alarmante.

L'hôtel à insectes pour auxiliaires permet en particulier d'accueillir les perce-oreilles, coccinelles, abeilles solitaires. C'est aussi un outil de sensibilisation à la préservation de notre environnement. Les hôtels à insectes s'adaptent à n'importe

quel espace vert et en particulier dans les espaces entretenus, mais laissent aussi la nature vivre à sa guise.

L'implantation d'un hôtel respecte quelques principes simples : au calme (éloigné des jeux) une orientation Sud ou Sud Est, protégé des vents dominants, isolé de l'humidité, à proximité d'un massif de fleurs, d'herbes folles ou d'une haie champêtre.

Pour l'installation, il faut privilégier la période automnale ou le début de l'hiver, pour que les larves soient au chaud.

27 JUIN

Dimanche ô jardin

Au programme, vous trouverez un atelier de confection de petits hôtels à insectes à base de récupération qui seront ensuite disposés dans les espaces verts de la commune. Puis, des panneaux seront installés pour présenter les différents insectes pouvant séjourner dans les hôtels et leurs rôles pour l'environnement.



Un refuge LPO

L'intégration de la biodiversité au sein d'une collectivité est une question d'actualité. Un refuge LPO, label écologique, vise à accompagner les collectivités dans une démarche personnalisée pour conserver le patrimoine naturel du territoire local, tout en sensibilisant les habitants à la préservation de la nature de proximité.

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est présente activement sur la commune de Chaingy depuis 2017. Il nous semble important de pouvoir profiter de leurs conseils, expériences. Démarche Refuge qui permettra notamment :

- L'évaluation de la biodiversité des terrains et leurs enjeux écologiques
- Des préconisations d'aménagements naturels pour accueillir la faune sauvage
- Des préconisations de gestion écologique (plan de gestion) des espaces verts



Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)

Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*)



Il ne suffit pas d'aimer la nature, il est aussi nécessaire d'apprendre à la connaître, afin de pouvoir l'observer sans la perturber ; d'où l'importance des actions de sensibilisation et de diffusion de connaissances de la LPO.

Nous sommes tous impatients d'aller nous promener en bord de Loire, en ce mois de mars, pour profiter d'une nature qui nous fait du bien. Cependant, nous devons rester attentifs et vigilants en ce temps de nidification (du 15 mars au 31 juillet) pour ne pas déranger la reproduction des oiseaux.

Sensibiliser les + jeunes

Dans le cadre de l'Accueil de loisirs sans hébergement, les enfants sont sensibilisés à l'environnement et à ce qui les entoure. Ainsi les différents projets mis en place ont permis aux enfants d'apprendre à recycler et détourner des matériaux voués à la poubelle, à composter avec la fabrication d'un composteur. Depuis le début de l'année scolaire, les enfants sont investis dans le réaménagement du jardin pédagogique. Après la réalisation de maquettes et panneaux où chaque enfant a pu exprimer sa propre image du jardin,

les travaux sur le terrain ont pu commencer avec le démontage des anciens carrés potagers en très mauvais état et l'installation du composteur.

La prochaine étape consistera en la fabrication de nouveaux carrés potagers et de jardinières en palettes. Les plantations pourront alors débuter. Il est prévu que chaque tranche d'âge ait son carré potager et ses jardinières. D'autres projets autour de la faune locale sont aussi envisagés, comme la fabrication d'une cabane à insectes ou de nichoirs pour les oiseaux.



Célia, jeune tennismen, dans l'antichambre de l'élite française



C'est sous le regard bienveillant de ses parents, Anne-Valérie et Vincent, que Célia évolue dans ce monde du sport de haut niveau. Parents attentifs, ne mettant pas la pression, ils veillent au bon équilibre études/sports. Pour l'an prochain, l'entrée en 6^e reste une interrogation, cours au collège ou avec le CNED. Il n'existe pas dans le monde du tennis de structure "sport études" rattachée à l'éducation nationale. L'arrivée d'un nouveau Président à la FFT va peut-être changer les choses. C'est toujours un petit déchirement pour les deux parents de voir leur fille partir seule pour des stages ou tournois. Mais il semblerait que Célia soit de très bon conseil quant aux hôtels à fréquenter... La progression rapide de leur fille a forcément un coût financier, même si un petit sponsoring existe, il faut payer les raquettes - Célia en possède 4 - faire réparer les cordages (toutes les semaines), payer les cours individuels, les soins, faire les déplacements sur la France, mais ce n'est pas pour eux un sacrifice, même s'ils restent très humbles et discrets, on ressent une grande fierté. Ils sont conscients que tout peut s'arrêter d'un coup, sur une blessure, le monde du sport est impitoyable. Anne-Valérie, se fait une joie de faire les prochains championnats seniors en équipe avec sa fille. Oui oui cette petite fille de 11 ans va jouer contre des adultes. Célia, petit bout de femme de 1,42 m pour 32 kg, toute timide et discrète devient une vraie battante sans complexe une raquette à la main. Vous pouvez suivre son actualité sur sa page facebook.



Célia Lambour Tennis

Célia peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Célia Lambour, je viens de fêter mes 11 ans. J'ai toujours habité à Chaingy. Je suis en classe de CM2 sur Chaingy. J'ai un grand frère. Je suis licenciée au club de Tennis de Chaingy.

Pourquoi le tennis et depuis quand joues-tu au Tennis ?

Mes parents jouant tous les deux au tennis, c'est naturellement que je me suis orientée sur ce sport. Dès l'âge de 4 ans j'ai donc commencé les cours collectifs et très vite j'ai participé à de petites compétitions locales, puis départementales.

Peux-tu nous expliquer ta progression ?

J'ai débuté sur un tournoi interrégional, j'avais 7 ans. Ensuite l'année d'après j'ai fait des compétitions nationales et c'est lors d'un tournoi à Toulouse qu'un entraîneur national m'a "repérée". À l'époque je m'entraînais deux heures par semaine ce qui était peu par rapport aux autres joueuses repérées. Mes résultats sportifs étant très positifs, j'ai pu bénéficier début

septembre 2020 d'un "statut prélisté". (Niveau en dessous de sportif de haut niveau). Actuellement je suis classée 15/2 (dans les 10 meilleures françaises de mon âge) et je suis suivie par la Direction Technique Nationale de Tennis.

Comment et combien d'heures t'entraînes-tu par semaine ?

Je m'entraîne tous les jours entre 1H30 et 2 H avec mon professeur du club (classé 3/6) et le mercredi je suis sur les cours de tennis à Chaingy le matin, et l'après-midi à Semoy avec l'entraîneur départemental. À la maison tous les matins, je fais des exercices de jeu de jambes, rapidité, et le soir je travaille au niveau du haut du corps afin d'éviter les blessures. Le mercredi soir je vois mon kiné, je vois également un ostéopathe 3 ou 4 fois dans l'année, et je fais régulièrement des séances d'hypnose qui me permettent de décompresser, et m'aident à me concentrer.

Comment arrives-tu à concilier le sport et les études ?

Cette année au vu de mon statut, j'avais le choix entre être scolarisée à Chaingy ou suivre les cours

du CNED, mais je ne me voyais pas étudier toute seule à la maison. J'ai besoin de voir mes camarades. J'ai donc une dérogation scolaire depuis l'année dernière afin de quitter les cours à 15h pour pouvoir m'entraîner. Ensuite je file au polyèdre, j'en profite pour remercier la municipalité de Chaingy qui a accepté de me laisser l'accès au gymnase malgré les conditions particulières actuelles. Récemment j'ai participé à un stage à Lille, j'ai donc dû faire mon travail scolaire lorsque je suis rentrée. Normalement à Noël j'aurai dû participer à un tournoi européen, mais avec la pandémie, il n'a pas eu lieu.

Quels sont tes meilleurs souvenirs de ta jeune carrière ?

Mon premier trophée sur un tournoi officiel départemental - j'avais 8 ans - contre des adversaires plus âgées. Et ensuite ma victoire l'an dernier sur un tournoi national après un match difficile et une victoire au tie-break. Actuellement dans le Loiret il n'y a pas de filles de mon âge et de mon niveau, et afin de me maintenir et progresser dans mon classement je dois affronter des filles qui ont parfois 18 ans, mais cela ne me fait pas peur. Mon objectif, est d'atteindre le classement 0 d'ici deux ans.

Quel est ton point fort et qui sont tes joueuse et joueur préférés ?

Mon point fort est le coup droit mais aussi mon mental, je ne baisse jamais les bras. Ma joueuse préférée est Simona Halep et mon joueur préféré est Roger Federer.

Quels sont tes loisirs et comment vois-tu ton avenir ?

Je suis une adolescente comme les autres, même si le tennis me prend beaucoup de temps, j'aime m'amuser avec les copains et copines, lire, et dessiner. Evidemment je dois suivre un régime alimentaire, mais comme tout le monde je mange aussi des bonbons... Je ne sais pas encore ce que je veux faire plus tard, j'ai encore le temps d'y réfléchir, une chose est sûre, j'espère jouer au tennis le plus longtemps possible.





L'isolement numérique

Aujourd'hui de nombreuses démarches administratives sont dématérialisées et cela devient problématique pour les personnes qui ne sont pas équipées ou qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques. Nous avons pu constater, encore une fois, cette problématique avec la prise de rendez-vous pour la vaccination anti-COVID des personnes de plus de 75 ans via une application sur internet.

Les collectivités locales ont donc décidé de se pencher sur le sujet afin de mettre en place des actions pour lutter contre la fracture numérique.

L'**illectronisme** c'est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils

informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

Pour ce faire, la municipalité a répondu à un appel à projets du département pour mettre à disposition des Cambiens du matériel informatique afin d'effectuer leurs démarches administratives; la réponse est attendue d'ici quelques semaines.

Pour les Cambiens qui le souhaitent, vous pouvez vous rapprocher de l'association CIM 45, qui facilite l'accès et l'usage de l'informatique et des nouvelles technologies de communication. Le CIM 45 propose également des ateliers à nos aînés du Club 3 qui sont principalement les plus en difficultés avec l'outil informatique.

NOUVEAU



Food Truck de Pizza

Le rendez-vous

Tous les mardis à partir de début avril place du Bourg de 17H à 21 H

Pour commander :

☎ 06 59 52 99 19

par mail :

mb45240@outlook.fr

LES AMIS DE L'ORGUE DE CHAINGY

Un orgue a été installé dans l'église de Chaingy



En 2019, Pierre Michel Fournier, ancien professeur d'orgue au Conservatoire d'Orléans et organiste à la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans décide de faire don de son orgue à Chaingy, par l'intermédiaire de l'école de musique.

La municipalité a accepté ce don et décidé de prendre à sa charge son installation dans la tribune de l'église de Chaingy, contribuant ainsi à l'enrichissement du patrimoine culturel de la commune.

Une association a été créée en janvier 2020 : *Les Amis de l'Orgue de Chaingy*.

Elle est chargée de promouvoir l'utilisation de cet orgue en organisant des concerts et récitals, de développer un enseignement musical, de gérer sa bonne utilisation et son entretien dans le cadre d'une convention avec la ville. L'orgue a joué pour la première fois en l'église de Chaingy, le 20 septembre dernier lors de la fête des moissons.

i Rejoindre ou soutenir
Les Amis de l'Orgue de Chaingy
Contactez : Francis Boubault,
trésorier au 07 82 50 28 35
Cotisation membre actif : 10 €

SECOURS POPULAIRE

On compte sur vous !



L'équipe vous attend nombreux pour des dons matériels (vêtements, chaussures adultes et enfants, linge de maison, livres adultes et enfants, jeux, vaisselle...) et financiers. Et aussi en achetant les produits que nous proposons à des prix attractifs. Nos actions sont menées grâce à vous : vacances et culture pour tous, solidarité avec les personnes en difficulté, soutien aux jeunes et aux enfants.

i Antenne du Secours Populaire Français à Chaingy
20, place du Bourg
Tous les mercredis - 15h/17h30
☎ 02 38 14 24 71 - spfchaingy@orange.fr

Du côté des assos

CIM45

Ce serait bien mal connaître l'équipe de ce club très actif que de se laisser envahir par une telle crainte !



NON ! La Covid-19 n'aura pas raison de nous !

En effet, les animateurs de ce club informatique et multimédia ont fait preuve d'une réactivité exemplaire, dès le début de la crise sanitaire.

Le 20 mars 2020, soit 4 jours après le début du premier confinement, tous les adhérents recevaient par mail, le premier numéro de "La Quotidienne", sorte de mini journal, contenant aussi bien des tutoriels, pour que chaque adhérent puisse continuer à travailler à domicile, que des informations d'ordre touristique, culturel, artistique..., des diaporamas créés par les adhérents eux-mêmes, des rubriques humoristiques...

Cet envoi six jours par semaine a permis de traverser ce premier confinement sans trop d'ennui, dans la bonne humeur et avec un esprit de convivialité, virtuel, certes, mais si cher au club.

À la sortie du confinement, les envois ont été maintenus à un rythme hebdomadaire jusqu'à la fin du mois de mai, avec principalement des informations culturelles et artistiques.

La saison 2020/2021 a débuté fin septembre 2020.

Les ateliers se sont déroulés dans les locaux du CIM45, dans le strict respect d'un protocole sanitaire établi par le Bureau du CIM45 et validé par la Mairie de Chaingy.

Le deuxième confinement est arrivé fin octobre 2020, mais l'équipe d'animateurs n'avait pas dit son dernier mot... et réservait encore quelques parades de son cru !

Début novembre, les animateurs ont proposé de bonne grâce le maintien de leurs ateliers en visioconférence, et ce, malgré le travail supplémentaire qui en découlerait pour eux.

De leur côté, les adhérents ont fait preuve d'assiduité, de motivation et de persévérance pour ce nouveau mode d'apprentissage.

Aujourd'hui, ce mode de fonctionnement perdure.

Bien sûr, chacun languit de se retrouver "en chair et en os", bien-sûr rien ne remplace les ateliers avec une présence réelle, mais soyons certains que la passion, l'énergie, et la vie qui portent adhérents et animateurs n'ont rien perdu de leur flamme qui sortira plus étincelante de cette crise.

COMPAGNIE DU GINKGO

Le Ginkgo face à la crise

La crise sanitaire a fortement perturbé les activités de la compagnie de théâtre du Ginkgo. Cependant, malgré les difficultés, les ateliers de théâtre ont continué, pour les jeunes dans la salle mise à disposition par la mairie lorsque cela a été possible, et pour tous, enfants, adolescents et adultes, à distance par les moyens audio et visio.

Anne Dubois, la comédienne et metteur en scène, a même organisé une séance de théâtre à la carte le samedi 13 février sous cette forme nouvelle. Ils se sont retrouvés à onze, Martine, Marie-France, Madeline, Enzo,

Juliette et les autres, certes séparés physiquement mais réunis par l'écran et l'écouteur, et ils ont beaucoup apprécié ce moment d'improvisation à distance.

Si le Ginkgo n'a pu fêter comme prévu ses 30 ans en novembre 2020, ceux et celles qui ont fait la compagnie depuis sa création se sont quand même retrouvés à une vingtaine par visio interposée le soir du 13 novembre pour célébrer l'anniversaire et souhaiter qu'en novembre 2021 le Ginkgo puisse se mettre sur son 31 pour fêter cette fois son anniversaire en présence physique.

DONNEURS DE SANG

Toujours plus mobilisés



L'association de Chaingy/Huisseau et l'établissement Français du Sang ont organisé une collecte mardi 23 février, à la salle des Fêtes. Les donateurs se sont mobilisés une nouvelle fois avec 76 présentés, 66 prélevés et 8 nouveaux dons. Une collation était offerte après le don. Grâce à la communication des bénévoles et la prise de rendez-vous préalable, le résultat a été nettement supérieur aux années précédentes : 48 donateurs en 2020 et 56 en 2019.

i Prochaine collecte à Chaingy sur RDV mardi 20 avril - 15H/19H mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

CLUB 3

Reprise des activités



Dans la bonne humeur, vous pouvez nous rejoindre pour nos animations en extérieur (marche et pétanque), et l'espoir de reprise pour les autres activités en salle.

i **CONTACT**
Jean-Michel HIEST ☎ 06 32 58 55 45
20 €/an pour toutes activités

FAMILLE RURALES

Ça marche pour nous !



Ce début de saison 2021 entraîne par tous les temps les groupes de marche nordique dans tous les sentiers qui entourent Chaingy !

La compétence GeMAPI

LA GeMAPI EST UN ACRONYME POUR GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS.

 **EN SAVOIR +**
ccterresduvaldeloire.
fr/gemapi

Auparavant facultatives pour les communes, les compétences en lien avec la gestion des milieux aquatiques sont devenues obligatoires au 1^{er} janvier 2018. La gestion des systèmes d'endiguement (PI) pour lutter contre les inondations, était une com-

pétence assurée par les propriétaires de digue (l'État pour les digues domaniales), et par plusieurs collectivités (Régions, Départements, Intercommunalités, Communes), voire par des particuliers.

La loi de décentralisation a confié cette mission, exclusivement, aux seules intercommunalités*, à partir du 1^{er} janvier 2018, dans le but de faciliter la synergie des politiques d'aménagement du territoire, de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et de prévention des inondations, toutes gérées au même échelon territorial.

La GeMAPI doit concilier urbanisme, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques d'un territoire donné. La "compétence GeMAPI", gérée pour Chaingy par la CCTVL (Communauté de Communes des Terres du Val de Loire), recouvre les actions suivantes :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, ainsi que leurs accès
- la défense contre les inondations,

- la protection et la restauration des zones humides, écosystèmes aquatiques et formations boisées riveraines.

Concrètement, les cours d'eau locaux concernés sont, dans le périmètre de la CCTVL, le Lien (7 km), le Rû de Beaugency (3,5 km), la Mauve de la Détourbe (55 km), la Mauve de Saint-Ay (15 km), pour un total de 81 km et 326 km² de bassins.

À Chaingy, le Rollin est inclus dans la masse d'eau Loire et n'est donc pas reconnu comme une entité hydrographique par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, dès lors il ne bénéficie pas de la planification d'actions de la Directive cadre sur l'eau. Néanmoins, inscrit dans le paysage des Cambiens, le Rollin reste sous la vigilance du service GeMAPI de la CCTVL, et ce malgré son caractère intermittent, (alternant des périodes en eau et en assec).

Pour ce qui est de la surveillance, de la gestion et de l'entretien des digues de Loire, le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) du Val d'Ardoux inclut toutes les communes de l'axe ligérien de Chaingy jusqu'à Tavers.



* ou EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale, terme qui désigne les communautés de communes, les communautés d'agglomération, et les métropoles.



ARRIVÉE
**PAMELA
RASE**
**CHARGÉE
D'URBANISME**

Pamela est votre nouvelle chargée d'urbanisme à la mairie de Chaingy, depuis début janvier. Sergent-chef et chef de bureau en tant que secrétaire de direction pendant plus de 18 ans dans l'Armée de l'air et de l'espace, Pamela a dû refuser une mutation sur Paris. Cette jeune maman a préféré privilégier sa vie de famille et rester dans notre département. Elle a eu la chance d'être recrutée et formée à l'urbanisme par un agent compétent de la mairie. Elle s'épanouit désormais dans un environnement professionnel et humain qui lui apporte beaucoup, et découvre un métier passionnant.



ARRIVÉE
**CÉLINE
ROYER**
**RESPONSABLE DES
ESPACES VERTS**

Agent technique pour les espaces verts de la ville Saint-Jean-de-la-Ruelle depuis 30 ans, Céline avait besoin de changement et voilà que la ville de Chaingy lui offre cette opportunité. Elle est, depuis début mars, la nouvelle responsable des espaces verts de notre belle commune. Céline découvre avec plaisir le travail dans une petite collectivité, plus rurale, plus proche des gens, agréablement calme et propre ! Le fait de se voir confier des responsabilités (comme le budget du service) lui donne de nouveaux challenges à relever. Céline apprécie aussi particulièrement d'être invitée à mener une réflexion, d'être impliquée puis d'avoir la chance de voir aboutir des projets valorisants.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une longue carrière parmi nous !

Vie municipale

CONSEIL DES JEUNES

LA JEUNE GÉNÉRATION S'ENGAGE SUR LA COMMUNE



Le Conseil de Jeunes s'est renouvelé le 13 février dernier et compte désormais 14 jeunes collégiens. Elus pour un mandat de deux ans, ils ont pour souhait de réaliser de nombreux projets dans le but d'améliorer la vie communale.

Ellie Beudet, Adélie Raimbert, Clémence Dupart, Zélie Lavigne, Enoa Crochet, Bastien Maviel, Lola Gauthier, Morgane Foison, Selma Agriane, Camille Gautier, Lina et Anaé Bocqueho, Mafalda Quienos Moreira et Marion Gonnet sont très motivés.

Leurs échanges ont lieu lors de trois commissions : Manifestations, Environnement et Cadre de vie.

Celles-ci ont lieu environ toutes les 3 semaines. Le Conseil de Jeunes dans son intégralité se réunit une fois par trimestre en séance plénière.

Quelques projets sont déjà dans les tablettes comme l'aménagement de la Place du CAC, une soirée musicale pour la Fête de la Musique le 21 juin, la création d'un potager partagé sur la place du Bourg...

Enthousiastes et dynamiques, nos jeunes comptent sur le soutien des cambiens pour faire de leurs idées et événements une réussite !

AU FIL DU CONSEIL



APPROUVÉ

EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la consultation

Le coût prévisionnel des travaux estimés s'élevant à 1 053 133 € HT, il convient de valider le dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif à la construction de l'extension de l'école élémentaire disponible auprès de la direction générale des services.

Il est nécessaire de lancer la consultation pour les marchés de travaux selon la procédure adaptée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux à intervenir à l'issue de l'analyse des offres.



APPROUVÉ

EXTENSION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la consultation

Le coût prévisionnel des travaux estimés s'élevant à 423 000 € HT, il convient de valider le dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif à la construction de l'extension du centre d'incendie et de secours disponible auprès de la direction générale des services.

Il est nécessaire de lancer la consultation pour les marchés de travaux selon la procédure adaptée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux à intervenir à l'issue de l'analyse des offres.



APPROUVÉ

CONSTRUCTION D'UN CABINET DENTAIRE

Approbation du dossier de consultation des entreprises et autorisation de lancement de la consultation

Le coût prévisionnel des travaux estimés s'élevant à 356 640 € HT, il convient de valider le dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif à la construction d'un cabinet dentaire disponible auprès de la direction générale des services.

Il est nécessaire de lancer la consultation pour les marchés de travaux selon la procédure adaptée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'autoriser M. le Maire à signer les marchés de travaux à intervenir à l'issue de l'analyse des offres.